Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

REMPLACEMENT 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion - Mayotte

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE
E1 SITUATIONS DE LA VIE COURANTE

Toutes options

Durée : 120 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Calculatrice**

Le sujet comporte 7 pages

L'annexe A est à rendre avec la copie après avoir été numérotée

SUJET

Ismaël a arrêté ses études après avoir obtenu un CAP « soudeur ». Il vit depuis 2 ans en région parisienne. Après avoir multiplié les petits emplois, il cherche un emploi stable à temps plein, mais se heurte à certaines difficultés.

PARTIE 1 (10 points)

QUESTION 1.1

À l'aide du **document 1**, énoncer les difficultés de trouver un emploi stable pour Ismaël.

QUESTION 1.2

À l'aide du **document 1**, expliquer les démarches à effectuer par Ismaël pour améliorer sa situation.

Ismaël se demande si d'autres jeunes vivent les mêmes difficultés.

QUESTION 1.3

À l'aide du **document 2**, montrer que les contraintes liées au déplacement ont un impact sur la vie professionnelle d'une part, et sur la vie sociale d'autre part.

Pour attribuer des aides, le Conseil régional exige une courte lettre de motivation dans laquelle le candidat doit témoigner de l'importance d'avoir un véhicule pour se déplacer et obtenir du travail.

QUESTION 1.4

À l'aide des **documents 1 et 2**, rédiger un paragraphe d'au moins 5 lignes pour motiver la nécessité d'obtenir des aides pour financer les déplacements.

PARTIE 2 (10 points)

Ismaël vient d'être embauché par l'entreprise Renault implantée à Aubervilliers pour un CCD d'un an. Il travaillera à temps partiel à hauteur de 80 % de la durée légale. Ses horaires de travail ne lui permettent pas de prendre les transports en commun pour effectuer ses trajets domicile-travail. Il n'a pas non plus les moyens d'acheter son propre véhicule. Pour se rendre à son travail, il envisage donc deux modalités de transport : la location d'une voiture dans un garage solidaire ou utiliser les services de covoiturage en tant que passager.

Évaluation du budget mensuel pour les trajets domicile-travail

Ismaël réalise un budget prévisionnel pour anticiper la somme qu'il aura chaque mois pour effectuer ses trajets, à partir de ses dépenses et de ses futures recettes.

QUESTION 2.1

À partir du **document 3**, compléter **l'annexe A (à rendre avec la copie après avoir été numérotée)** en classant les éléments en recette ou dépense.

QUESTION 2.2

Calculer le montant mensuel maximum qu'il peut consacrer pour ses trajets domicile-travail.

Étude du coût mensuel de la location d'une voiture

La location d'une voiture dans un garage solidaire est de 140 € mensuel.

À ce prix de location, il faut aussi prévoir l'achat de l'essence. Ismaël effectuera 22 allers/retours par mois d'Aubervilliers à Nanterre. Il trouve sur une application l'information suivante :

De Nanterre
Vers Aubervilliers

DURÉE	DISTANCE	CARBURANT
36 min	18,5 km	1,95 €

QUESTION 2.3

Calculer le coût de l'essence par mois.

Au vu de la situation d'Ismaël, son employeur prend en charge 10 % du montant global de l'essence.

QUESTION 2.4

Calculez le coût mensuel de l'essence après déduction de l'aide financière apportée par son employeur.

QUESTION 2.5

Calculer les charges mensuelles de déplacement pour Ismaël dans le cas du choix d'une voiture de location.

Étude du coût mensuel du covoiturage

Un aller-retour en covoiturage coûte 10 €. Ismaël en effectuera 22 par mois.

QUESTION 2.6

Calculer le coût mensuel du covoiturage.

Choix d'un mode de transport

QUESTION 2.7

À partir des résultats précédents, vérifier que chacun des deux modes de transport envisagé est compatible avec le budget d'Ismaël.

QUESTION 2.8

Justifier, en utilisant des arguments autres qu'économiques, la proposition qui vous semble la plus pertinente pour Ismaël afin de se rendre sur son lieu de travail.

DOCUMENT 1

Pas de voiture, pas d'emploi : de plus en plus d'habitants de Paris et de la région parisienne confrontés aux difficultés de transports

D'après une étude de l'association WIMOOV, la région « Île de France de France » a beau être la mieux lotie en matière de transport en commun, 12 % des habitants sont en précarité de mobilité, c'est à dire sans solution ou sans moyens suffisants pour se déplacer. Ils n'étaient que 10 % en 2022.

Pendant 2 ans, Ismaël a souffert de ce manque de mobilité. "*J'ai été refusé à de nombreuses offres d'emploi parce que je ne suis pas véhiculé*", raconte-t-il. Des situations qu'il dénonce aujourd'hui : "*C'est très dur quand vous êtes une personne sérieuse, qui se présente à l'heure et motivée aux entretiens d'embauche*", poursuit-il. Car, avec des horaires décalés et des entreprises la plupart du temps en grande couronne parisienne, il n'a d'autre choix que de prendre la route pour aller travailler.

Après avoir vécu 2 ans avec un revenu inférieur à 1.000 € par mois, impossible pour Ismaël de financer seul son permis de conduire ainsi que l'acquisition d'une voiture, même d'occasion. C'est en insistant, en début d'année, auprès de sa conseillère France Travail que l'habitant d'Aubervilliers (Seine Saint-Denis) finit par recevoir une liste d'aides demandées, accompagnées d'une montagne de dossiers à compléter.

Huit mois plus tard, il a passé son permis – financé par des aides – et vient d'obtenir une voiture de location pour 140 € par mois. "*Ça change la vie*", confie-t-il. Et ça ouvre des portes aussi : il espère décrocher un emploi plus durable chez Renault, son dossier est, d'après ses dires, « *en bonne voie* ».

Pour réduire la fracture liée aux transports, Florence Gilbert, la directrice générale de l'association WIMOOV appelle l'État et les collectivités locales (Commune, Département et Région) à multiplier les alternatives à la voiture et à mieux communiquer sur les aides en place. Dans cet objectif, la directrice salue l'initiative de la présidente de région de proposer un ticket de métro-RER-transilien au prix unique de 2,50 € en 2025.

Source : France Bleu Paris Reportage infos de 20 heures
Valentin Bertrand, Jeudi 19 septembre 2024

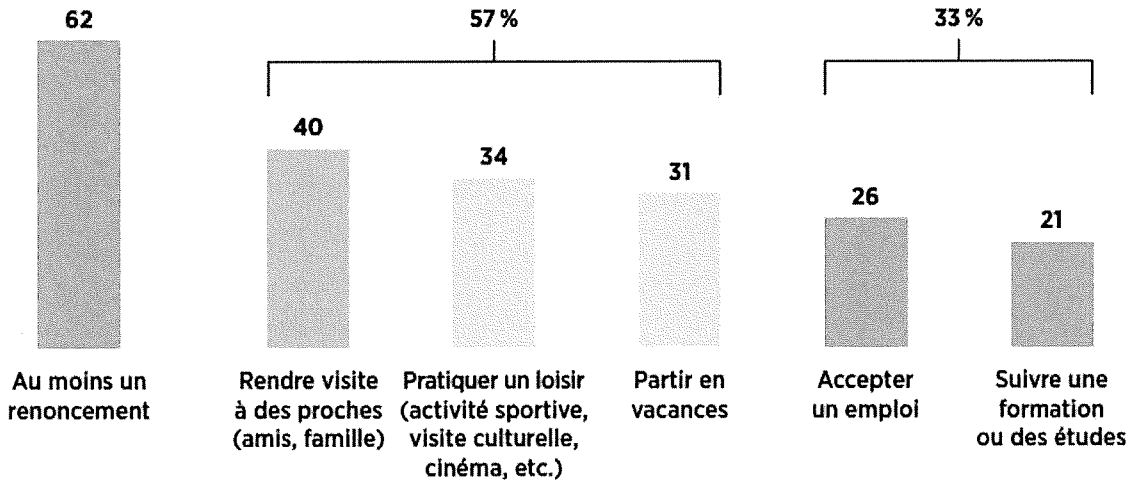
Document modifié pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 2

Enquête nationale menée auprès de 4 500 jeunes réalisée par le CRÉDOC et l'INJEP

graphique 1

Au cours des 12 derniers mois, en raison de difficultés liées aux déplacements et aux transports, avez-vous dû renoncer à... (% de réponses oui, plusieurs réponses possibles)



Champ : Ensemble des jeunes Métropolitains âgés de 18 à 30 ans.
Source : INJEP-CRÉDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse, 2017.

INJEP-CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

DJEPVA : Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

DOCUMENT 3

Liste des recettes et dépenses mensuelles prévisionnelles d'Ismaël

Recettes/dépenses à prévoir	Montant en €
Salaire	1 176
Loyer	600
Paiement charges (mensualité) : eau, gaz, électricité, …	120
Courses (alimentation, produits d'hygiènes, vêtements, …)	200
Aide de la CAF	167
Paiement assurances	50
Forfait téléphone internet	30
Paiement mutuelle	32

Document créé pour les besoins de l'épreuve

GRILLE D'ÉVALUATION

Capacité	Critères d'évaluation	Question	Points	
Prendre position dans une situation à caractère social et civique.	**Compréhension de l'environnement social et culturel.**	1.1 1.2	**/4**	**/10**
	Élaboration d'une pensée critique et citoyenne.	1.3	**/3**	
	Engagement dans des situations sociales et culturelles.	1.4	**/3**	
Utiliser des outils dans des situations de la vie courante.	**Appropriation de la situation.**	2.3 2.4	**/2**	**/10**
	Mobilisation des outils mathématiques.	2.3 2.4 2.5 2.6	**/3**	
	Adoption d'un comportement d'achat responsable et raisonné.	2.1 2.2 2.7	**/3**	
	Justification d'une prise de position citoyenne.	2.8	**/2**	
				/20

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

NOM :

(EN MAJUSCULES)
Prénoms :

Date de naissance :

EXAMEN :

Spécialité ou Option :

EPREUVE :

Centre d'épreuve :

Date :

N° ne rien inscrire

N° ne rien inscrire

ANNEXE A : *(à compléter, numéroter et à rendre avec la copie)*

Recettes		Dépenses	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
TOTAL recettes		TOTAL dépenses	

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.